

ACCOUNTAUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

ACCOUNTAUDIT
Immeuble Les Thiers
4, rue Piroux
54048 Nancy Cedex
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Evaluation des fonds commerciaux et titres de participation

Votre société détient des fonds commerciaux correspondant à des fonds de commerce acquis et à des malis techniques de fusion pour une valeur nette de € 21.565.063, ainsi que des titres de participation pour un montant de € 7.680.820 inscrits à l'actif du bilan. La note n° 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nancy et Strasbourg, le 15 avril 2016

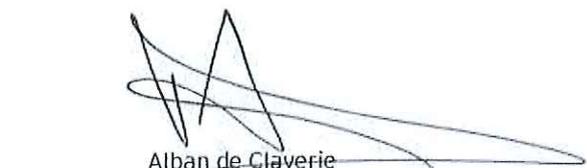
Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG et Autres



Alban de Claverie

BILAN-ACTIF

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Arrêté à décembre 2015

	ANNEE N			ANNEE N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, droits	399 027,48	241 729,34	157 298,14	194 596,52
Fonds commercial (1)	21 595 513,28	30 450,00	21 565 063,28	20 888 270,48
Autres immob. incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes/immob. incorp.	0,00		0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Install. techn., mat. indus.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob. corporelles	2 556 421,36	2 110 327,00	446 094,36	545 682,82
Immobilisations en cours	27 307,50	0,00	27 307,50	3 043,33
Avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
Participations	7 699 684,05	0,00	7 699 684,05	7 707 604,05
Créances rattachées à particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	172 756,41	0,00	172 756,41	160 183,52
Autres immob. financières	290 400,90	0,00	290 400,90	394 843,11
TOTAL (I)	32 741 110,98	2 382 506,34	30 358 604,64	29 894 223,83
Mat. premières, approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes sur commandes	0,00		0,00	0,00
Clients & comptes rattachés (3)	32 098 865,36	83 870,30	32 014 995,06	28 218 334,52
Autres créances (3)	4 378 766,26	48 800,00	4 329 966,26	9 821 211,90
Capital souscrit non versé	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	737 576,04	89 091,70	648 484,34	113 170,00
Disponibilités	1 369 307,07	0,00	1 369 307,07	4 110 900,20
Charges constatées d'avance (3)	528 058,91		528 058,91	660 503,92
TOTAL (II)	39 112 573,64	221 762,00	38 890 811,64	42 924 120,54
Charges à rép./ plus. exercices	0,00		0,00	0,00
Primes de remb. des obligations	0,00		0,00	0,00
Ecart de conversion actif	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL	71 853 684,62	2 604 268,34	69 249 416,28	72 818 344,37

BILAN-PASSIF

V.1210

D.L.S.I.

En EURO

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Dossier : D.L.S.I

Arrêté à : décembre 2015

	ANNIEN	ANNIEN - 1
Capital (dont versé:	5 082 980,00	5 082 980,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 889 945,93	3 889 945,93
Ecart de réévaluation (2)	0,00	0,00
Réserve légale (3)	508 298,00	508 298,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées (3) (4)	0,00	0,00
Autres réserves	11 016 410,28	8 152 606,12
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	6 488 644,93	3 448 346,86
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	129 171,14	129 171,14
TOTAL (I)	27 115 450,28	21 211 348,05
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0,00	0,00
Provisions pour risques	674 637,00	509 637,00
Provisions pour charges	366 812,49	336 143,05
TOTAL (III)	1 041 449,49	845 780,05
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès établisst de crédit (6)	5 329 447,61	20 000 120,85
Emprunts et dettes financières divers (7)	4 557 495,34	4 666 345,83
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 100,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 202 112,29	1 049 073,36
Dettes fiscales et sociales	29 400 378,90	24 577 555,61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	601 982,37	468 120,62
Produits constatés d'avance (5)	0,00	0,00
TOTAL (IV)	41 092 516,51	50 761 216,27
Ecart de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	69 249 416,28	72 818 344,37
(1) Ecart de rééval. incorporé au capital	0,00	0,00
(2) Dont Réserve spéciale de rééval. (1959)	0,00	0,00
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	0,00	0,00
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	0,00	0,00
(3) Dont Réserves réglementées des plus values L.T.	0,00	0,00
(4) Dont Réserve relative à l'achat oeuvre	0,00	0,00
(5) Dettes et produits const. d'avance à -1 an	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires & soldes créd. bq. ccp	0,00	0,00
(7) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

V.13587

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Arrêté à : décembre 2015

		Année N	Année N - 1
		France	Export
		Total	
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens			
Production vendue Services	123 816 038,77	6 323 091,29	130 139 130,06
Chiffre d'affaire net	123 816 038,77	6 323 091,29	130 139 130,06
Production Stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Reprises sur amort.prov., transferts charges		3 417 669,47	3 234 547,68
Autres produits		46 022,34	27 833,79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)		133 602 821,87	126 783 062,22
Achats de marchandises		216 966,16	253 293,75
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation des stock (Mat.ières, approvis.)			
Autres achats et charges externes (3)		7 456 785,74	6 659 385,39
Impôts, taxes et versements assimilés		4 791 022,70	4 656 363,09
Salaires et traitements		89 624 860,96	85 114 526,06
Charges Sociales		23 459 425,05	24 066 743,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations		253 115,66	258 416,41
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		53 603,70	68 344,95
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		1 318 225,94	1 389 028,11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)		127 174 005,91	122 466 101,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		6 428 815,96	4 316 960,99
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participation (5)		932 322,95	1 001 273,46
Produit d'autres valeurs mobil. et créances d'actif (5)			
Autres intérêts et produits assimilés (5)		9 132,72	13 313,97
Reprises sur provisions et transferts charges		2 720,00	220,29
Différences positives de change		6 216,95	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières		306,25	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		950 698,87	1 014 807,72
Dotations aux amortissements et aux provisions			587,50
Intérêts et charges assimilées (6)		439 534,82	464 209,39
Différences négatives de change		206 228,80	1 354,54
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placem.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		645 763,62	466 151,43
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		304 935,25	548 656,29
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		6 733 751,21	4 865 617,28

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

V.13587

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Arrêté à : décembre 2015

	Année N	Année N - 1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	283 840,84	277 554,23
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts charges	85 000,00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	368 840,84	277 554,23
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	175 530,68	1 064 203,44
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 665,48
Dotations aux amortissements et aux provisions	280 669,44	606 419,73
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	456 200,12	1 677 288,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(87 359,28)	(1 399 734,42)
PARTICIPAT. DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANS. (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	157 747,00	17 536,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	134 922 361,58	128 075 424,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	128 433 716,65	124 627 077,31
BENEFICE	6 488 644,93	3 448 346,86
(1) Dont produits nets partiels sur oper. L.T.		
(2) Dont prod. expl. sur exerc. antérieurs		
(3) Dont crédit-bail mobilier		
(3) Dont crédit-bail immobilier		
(4) Dont charges exploitation sur exerc. antérieurs		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	: 69 249 416 €
- Total des produits du compte de résultat ... :	134 922 361 €
- Résultat de l'exercice	: 6 488 645 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2015.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2015
Par Le Directeur Financier.

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Application du règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	: L	10 % à 20 %
Installations techniques.....	: L	10 %
Matériel et outillage industriels ... :	L	20 %
Matériel de transport	: L	25 %
Mobilier et matériel de bureau	L	20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2016, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 9,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2019, la société a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie. Le taux d'actualisation correspond à : (coût des fonds propres soit 10.45 % x part des fonds propres soit 90 %) + (coût de la dette après impôt soit 3.85 % x part de la dette soit 10 %). Le coût des fonds propres correspond au taux d'intérêt de l'OAT à 10 ans, auquel s'ajoute une prime de marché actions et une prime de risque spécifique

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2015 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2016 supérieur à 3.4 %.

Dans nos projections pour les UGT françaises, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi) est intégré en diminution des charges de personnel à hauteur de 6 % de la masse salariale concernée conformément aux dispositions en vigueur. Ce dispositif a été appliqué pour toute la période de prévisions détaillées. Compte tenu du contexte général de diminution des charges pesant sur les entreprises, nous avons considéré que le dispositif sera maintenu au-delà de la période des prévisions détaillées dans les mêmes proportions.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2015, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Information sur le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé au crédit de compte 64 « Charges de personnel » et au débit d'un compte « Impôts ». Il a été préfinancé par la BPI à hauteur de 85 %.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Acquisition

En juin 2015, DLSI SA a acquis la société C2A pour 2052 K€. Cette société a fait l'objet d'une TUP en décembre 2015, générant un chiffre d'affaires de 476 K€ sur la période du 1^{er} au 31 décembre 2015.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

IMMOBILISATIONS

N° 2054 2016

Désignation de l'entreprise		D.L.S.I.		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
		Concédatives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.		
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	21 316 839	KE	679 793	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composantes L9	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composantes M1	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composantes M2	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composantes M3	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		1 767 363	KV	83 804
		Matériel de transport *		1 219	KY	66 318
		Matériel de bureau et mobilier informatique		846 189	LB	88 787
		Emballages récupérables et divers *			LE	LF
	Immobilisations corporelles en cours			3 043	LH	27 307
	Avances et acomptes				LK	LL
	TOTAL III			2 617 816	LN	266 216
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
	Autres participations		7 707 604	8U	8V	
	Autres titres immobilisés			1P	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		555 026	1T	42 598	
	TOTAL IV		8 262 630	LQ	42 598	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			32 197 286	ØG	988 607	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		par virements de poste à poste	par résorption de titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	2 091	LV	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	
		Sur sol d'autrui	JR	MD	ME	
	Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions		JS	MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		JT	MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	JU	183 773	MM	1 667 394
		Matériel de transport	IV		MP	67 538
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	113 488	MS	821 488
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW
	Immobilisations corporelles en cours		MY	3 043	MZ	27 307
Avances et acomptes		NC		ND	NE	
TOTAL III		3 043	NY	297 261	NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		ØU	M7	ØW	
	Autres participations		7 920	ØX	7 699 684	
	Autres titres immobilisés			2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		134 467	2E	463 157	
	TOTAL IV		142 387	NJ	8 162 841	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 043	ØK	441 739	ØL	
				32 741 110	ØM	

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY	EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	233 972		40 298		2 091		272 179			
Terrains					PI	PJ		PK		PL					
Constructions			Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ					
			Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU					
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions					PV	PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	1 417 116		168 655		188 413		1 397 358			
			Matériel de transport		QH	1 219		52 301				53 520			
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	650 753		126 782		118 088		659 447			
			Emballages récupérables et divers		QP										
TOTAL III			QU		2 069 090		347 738		306 501		2 110 327				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		2 303 062		388 036		308 592		2 382 506				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6							
TOTAL I															
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1							
TOTAL II															
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8							
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6						
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2							
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1							
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8							
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM							NO			
TOTAL IV															
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV							
Total général au non-venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général au venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non-venant (NW - NY)		NZ							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'IDR et une provision pour risque de change.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Le calcul est réalisé individuellement pour chaque salarié.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 2 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Suite à un contrôle de l'URSSAF, un redressement de 857K€ a été notifié en 2014, dont une partie a été acceptée. Le comité amiable de l'URSSAF a partiellement accepté notre contestation pour 45 K€ début 2016, portant le litige résiduel à 632K€. A fin 2015, la provision de 400 K€ comptabilisée en 2014 a été maintenue.

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :

- d'un montant de 5 691 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 11 793 K€.

En 2014, nous avons comptabilisé à l'actif les créances sur Etat au titre du CICE et au passif les emprunts réalisés auprès de la BPI au titre du préfinancement du CICE. Ces emprunts représentaient 5 900 K€ à fin 2014.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056 2016

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *							
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	129 171	TM	TN	TO	129 171		
	Où majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	129 171	TS	TT	TU	129 171		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	845 780	5W	280 669	5X	85 000	5Y	1 041 449
TOTAL II	5Z	845 780	TV	280 669	TW	85 000	TX	1 041 449	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	76 517	6U	81 315	6V	73 962	6W	83 870
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	140 611	6Y		6Z	2 720	7A	137 891
	TOTAL III	7B	217 129	TY	81 315	TZ	76 682	UA	221 762
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 192 080	UB	361 984	UC	161 682	UD	1 392 382
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	53 603	UF	71 067				
	- financières	UG		UH	2 720				
	- exceptionnelles	UJ	280 669	UK	85 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.				10					

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

N° 2057 2016

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I.		Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			UL	UM	JN						
	Créances rattachées à des participations										
	Prêts (1) (2)		UP	172 756	UR	172 756	US				
Autres immobilisations financières		UT	290 400	UV	290 400	JW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	225 032		225 032					
	Autres créances clients		UX	31 872 732		31 872 732					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UD		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	108 488		108 488					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	37 146		37 146					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 911 302		1 911 302					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	569 414		569 414					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 219		1 219					
	Groupe et associés (2)		VC	1 194 827		1 194 827					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	556 367		556 367					
	Charges constatées d'avance		VS	528 058		528 058					
	TOTAUX			VT	37 467 747	VU	37 467 747	VV			
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	5 320 133		5 320 133					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 314		9 314					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	475 082		475 082						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 202 112		1 202 112						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 305 854		7 305 854						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 517 951		10 517 951						
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	144 967		144 967					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 257 100		8 257 100					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 174 505		3 174 505					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 082 413		4 082 413						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	601 982		601 982						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	41 091 416	VZ	41 091 416					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 19)

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2015 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ORSAY	52 000	0	52 000
FONDS DE COMMERCE TRAIT D UNION	330 000	0	330 000
FONDS DE COMMERCE MEN STECK	347 980	30 450	317 530
FONDS DE COMMERCE ARCINTERIM	277 631	0	277 631
FONDS DE COMMERCE ALARYS	499 359	0	499 359
FONDS DE COMMERCE EID	1 003 310	0	1 003 310
FONDS DE COMMERCE CRITER	686 021	0	686 021
FONDS DE COMMERCE EIS HAGUENAU	145 000	0	145 000
FONDS DE COMMERCE SATEM ST SAULVE	312 500	0	312 500
FONDS DE COMMERCE EXESS PACA	2 460 000	0	2 460 000
FONDS DE COMMERCE EXESS ILE DE France	540 000	0	540 000
MALI DE FUSION ALARYS	125 041	0	125 041
MALI TECHNIQUE SIL	692 982	0	692 982
MALI TECHNIQUE MS INTERIM	329 056	0	329 056
MALI TECHNIQUE ARCADINTER	922 867	0	922 867
MALI TECHNIQUE BAT	1 375 668	0	1 375 668
MALI TECHNIQUE BAT PROVENCE	455 900	0	455 900
MALI TECHNIQUE MB SERVICES	828 100	0	828 100
MALI TECHNIQUE ELITE	537 476	0	537 476
MALI TECHNIQUE ET 3000	1 879 897	0	1 879 897
MALI TECHNIQUE ELS	2 164 700	0	2 164 700
MALI TECHNIQUE ALARYS HOLDING	3 433 803	0	3 433 803
MALI TECHNIQUE GI-V	360 162	0	360 162
MALI TECHNIQUE CH-V	323 686	0	323 686
MALI TECHNIQUE MT INTERIM	768 148	0	768 148
MALI DE FUSION C2A CONSEIL	676 792	0	676 792
TOTAL	21 595 512	30 450	21 565 062

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	10 267
4487 Etat produits à recevoir	1 219
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs.....	288 479

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	0
TOTAL	299 965 €

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	9 315
168820 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	109 616

COMPTES DE TIERS

4081 Fournisseurs - factures non parvenues..	216 598
4084 Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088 Fournisseurs - intérêts courus	
4198 R.R.R. à accorder, avoirs à établir	599 978
4219 Salaires à payer	236 937

4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	876 663
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	1 717 680
4380	Charges à payer aux organismes sociaux	1 037 736
4486	Charges à payer à l'état.....	3 108 306
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créiteurs divers	2 005
COMPTES FINANCIERS		
5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	6 875
T O T A L		7 921 709 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2015, concernant les sociétés du groupe sur la base de rémunération de 3 % l'an.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

4860	Charges constatées d'avance	528 059 €
------	-----------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Néant

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(Décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	366 812 €
DLSI s'est porté caution sur un prêt de trésorerie à la société DLSI Luxembourg au profit de la BGL BNP PARISBAS pour	100 000 €
Nantissement de fonds de commerce	Voir détail ci-dessous
Nantissement de Titres.....	Néant

1/ Nantissement de fonds de commerce

Le CIC EST et la BPLC ont nanté les fonds de commerce « EXESS » et « ALARYS » en contrepartie du prêt de 7 250 000 €

Montant restant dû au 31.12.2015 : 685 500 €
Pour un montant initial de 7 250 000 €

Le Crédit Agricole a nanté le fonds de commerce de DLSI, en contrepartie d'un prêt de 1 Million d'Euros, la valeur du fonds est de 1 000 000 €.

Montant restant dû au 31.12.2015 : 170 010 €
Pour un montant initial de 1 000 000 €

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Pour les acquisitions des sociétés GI-V et CH-V, les précédents actionnaires (SERFIV) ont consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

Pour GI-V : 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour CH-V : 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour l'acquisition de MT INTERIM, l'ancien actionnaire (Mr TORIL) a consenti des garanties d'actif passif. Une Garantie bancaire à première demande nous a été remise avec les montants suivants :

Une garantie de 300 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2014

Une garantie de 200 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2015.

DLSI est dépositaire d'un retour à meilleur fortune, concernant sa filiale DLSI GMBH pour un montant de 72 618 €.

Suite à l'acquisition de la société C2A CONSEIL en juillet 2015, la précédente actionnaire (Madame AYEL) a consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une garantie de 300 000 € valable jusqu'au 30 juin 2016
- Une garantie de 200 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017
- Une garantie de 100 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018.

ANNEXE - NOTE N° 15
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	83 000	100 000	46 800	100 000
Réserves et report à nouveau	3 766 584	-1 880	3 198 467	156 735	361 325	133 902
Valeur comptable nette	3 766 584	48 120	3 281 467	256 735	408 125	233 902
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	51	50	100
Avances consenties		98 418			7 948	1 088 461
Avances reçues	2 423 278		9 788	64 610		
Engagements donnés (*1)	100 000					
Engagements reçus		72 618				
Chiffre d'affaires HT	6 668 898	1 020 999	43 394 103	470 107	1 157 420	3 170 225
Résultats	10 922	253	809 836	-77 896	111 668	154 716
Dividendes distribués	150 000	0	676 560	0	72 143	0

ANNEXE - NOTE N° 16

**ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES
PARTICIPATIONS**

Postes	liées	Participations
Participations		7 680 820
Créances sur Participations		1 194 827
Dettes financières	1 542 648	2 497 675
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		933 343
Autres dettes	0	0
Charges financières		109 843
Produits financiers		33 620

ANNEXE - NOTE N° 17

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2014	2 541 490	5 082 980	12 550 850	129 171	3 448 347	21 211 348	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0			0	0
Affectation Résultat 2014			2 863 804		- 3 448 347	-584 543	584 543
Résultat 2015					6 488 645	6 488 645	
Capitaux propres au 31/12/2015	2 541 490	5 082 980	15 414 654	129 171	6 488 645	27 115 450	

ANNEXE – NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	123 893 118 €
- Union Européenne	6 322 491 €

EFFECTIF au 31/12/2015 2 893 personnes.

ANNEXE – NOTE N° 19
VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2015		Variation		31/12/2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		0	0	0	0
. Organic	192 077		178 183	192 077	178 183	0
. Provision pour perte de change	240 869			240 869	0	0
. Ecart de conversion actif		240 869	240 869	0		0
. Provision sur titres	91 811		0	2 720	89 091	0
. Déficits Fiscaux reportable	800 473		0	800 473	0	
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	336 143		366 812	336 143	366 812	0
. Autres						
	1 661 373	240 869	785 864	1 572 282	634 086	
Impôt correspondant (taux 33,33%)					211 362	
CREDIT IMPOT FUTUR					211 362	

ANNEXE – NOTE N° 20
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	38 000	38 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	38 000	38 000

Evènement post exercice.

Sur l'année 2016, aucun évènement important n'a été constaté à ce jour qui devrait entrainer une modification des comptes 2015.